

BLOC MAJORITAIRE INDISSOLUBLE (BMI)
COMMUNIQUE # 1

Port-au-Prince, le 1 mai 2024

Les Parties Prenantes représentées au Conseil Présidentiel de Transition, signataires du Bloc Majoritaire Indissoluble (BMI) saluent le courage et la détermination du peuple haïtien. Les signataires du BMI, profondément préoccupés par la situation calamiteuse dans laquelle est plongée la population, se sont résolus à consentir tous les sacrifices pour que le pays recouvre, à bref délai, la sécurité, la paix civile, la normalité constitutionnelle et démocratique.

Les signataires du Bloc Majoritaire Indissoluble renouvelle son adhésion pleine et entière au Consensus historique trouvé entre les parties prenantes, dans le respect strict de l'Accord du 3 avril 2024. Motivés par le souci de défendre l'intérêt général, constatant l'impossibilité de dégager un consensus entre les concernés, ils ont proposé lors du scrutin organisé sur convocation des Membres/Observateurs au CP le 30 avril 2024, un candidat unique à la Présidence du Conseil Présidentiel, en la personne de l'ex-Sénateur Edgard LEBLANC FILS. Le BMI salue l'élection du Président du Conseil Présidentiel.

Les signataires du Bloc Majoritaire Indissoluble restent attachés au processus politique initié le 11 mars 2024 sous les auspices de la CARICOM. Ce processus est maintenant encadré par l'Accord du 3 avril 2024 qui a conduit à l'installation le 25 avril 2024 du Conseil Présidentiel de Transition, à l'élection le 30 avril du Citoyen Edgard LEBLANC FILS comme Président dudit Conseil. Ce processus doit se poursuivre, suivant la procédure tracée par l'Accord du 3 avril 2024 notamment les articles 6 et 7, entre autres, par la nomination d'un Premier Ministre, la formation d'un gouvernement d'union nationale, le renouvellement du personnel politique à travers des élections inclusives et crédibles.

Les Parties Prenantes, soussignées, encouragent les acteurs à ne pas privilégier les intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. Elles continueront de prioriser la tolérance, le consensus et le respect des règles démocratiques pour garantir une transition apaisée et un retour irréversible à l'ordre constitutionnel rompu depuis l'assassinat du Président Jovenel Moïse le 7 juillet 2021. La sécurité et l'amélioration des conditions de vie de la population doivent être plus que jamais la priorité de toutes les parties prenantes.

Suivent les signatures

Secteurs

Représentants

Collectif du 30 Janvier



Liné Balthazar

Accord du 21 Décembre



Sorel Jacinthe

Pitit Desalin



Moïse Jean-Charles

RED/EDE/Compromis Historique



A. Rodon Bien-Aimé